

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 14 décembre 2021

Date d'affichage 15 décembre 2021

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 19 (+ 8 procurations)

votants 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20211220-DEL_21_12_20_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2021

Affichage : 21/10/2021



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le VINGT DECEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Dominique MORANCE, M. Eric PAPIILLON, Mme Marie DENONELLE, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Franck POTAUFEUX, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas GUILLARD, M. Carl GUILLEMIN, Mme Olivia JAMAIN, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Gaëtan THOMAS.

Excusés : M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à Eric PAPIILLON), Mme Cécile KNITTEL (Pouvoir donné à Didier REVEAU), M. Christophe BISI, (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSEL), Mme Audrey MAMONTEIL (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSEL), M. Emmanuel VIGNERON (Pouvoir donné à Eric PAPIILLON) M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sophie DOLLON.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Gaëtan THOMAS a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

VIREMENT ET AUGMENTATION DE CREDIT

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget 2021,

Vu le rapport du Maire,

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les virements et augmentations suivants :

Conseil Municipal du 20 Décembre 2021

Budget VILLE

VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses +		Dépenses -	
Investissement			
0.20 c/ 21316 progr. 00338	14 200	0.20 c/ 2313 progr. 00327	14 700
Cimetières		Bâtiments municipaux	
4.14 c/ 2312 progr. 00292	500		
Complément parcours sportif			

Budget VILLE

VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses +		Dépenses -	
Fonctionnement			
0.20 c/ 678	90 000	0.20 c/ 60632	40 000
Avance trésorerie SIVU Eau		Fournitures diverses	
		0.20 c/ 64111	50 000
		Rémunérations	

Budget VILLE

Augmentations de Crédits

Dépenses +		Recettes +	
Fonctionnement			
0.20 c/ 678	60 000	0.20 c/ 6419	60 000
Avance trésorerie SIVU Eau			

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 27

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU